

Les Plans de Mobilité
Actions régionalesFICHE
BONNES
PRATIQUES

Région Île-de-France

Présenté aux Assises
de la Mobilité 2019**Défi 9.1 – Accélérer la mise en place de plans de mobilités dans les entreprises et les administrations**

Eléments de contexte :

- La population continue à croître : 12,6 millions d'habitants attendus en 2030 contre 12 millions aujourd'hui.
- Chaque jour, 11 millions de Franciliens réalisent 41 millions de déplacements (tous modes), soit une croissance de + 17 % en 10 ans.
- 8,5 millions de voyages quotidiens sont réalisés en transports collectifs, un nombre qui a augmenté de 3,5% en 2017 par rapport à 2016.
- 4,5 millions de Franciliens utilisent chaque jour le réseau routier (3/4 des déplacements) avec 250 à 400 km de bouchons chaque jour, sources de pollution, stress mental et physique, retards... donc de coût.

1

CADRE D'INTERVENTION DE LA REGION : PLAN ROUTE ANTI-BOUCHONS et FINANCEMENT**Le Plan Anti-Bouchons pour changer la Route****Objectifs :**

- Redonner à la route toute sa place dans la politique régionale de transports
- Anticiper les évolutions technologiques

Une nouvelle vision régionale, autour de 3 axes :

- Une action résolue anti-bouchon
- La constitution d'un réseau routier d'intérêt régional
- Le développement de la **route intelligente**, support d'usages **modernes, performants et respectueux de l'environnement**

Les actions visant à maîtriser la demande de déplacements et à optimiser les infrastructures sont également partie intégrante du plan route régional.

C'est à ce titre que la Région soutient les plans de mobilité (lycées, campus et inter-entreprises), qui proposent aux salariés des solutions permettant de rationaliser la demande de déplacements (ex : lissage des heures de pointe) et/ou d'utiliser la route de façon plus efficace et moins impactante (covoiturage, vélo...).

Les financements régionaux

La Région participe au **financement des plans de mobilité** visés par l'article L. 1214-8-2 du code des transports, à condition qu'il s'agisse de **plans inter-entreprises**.

Le financement s'applique :

- Aux **études** et plans d'actions mis en œuvre dans le cadre des PDIE
- Aux dépenses **d'investissement** et de **fonctionnement**
- Taux maximum de **50%** de la dépense portée par le maître d'ouvrage (hors subventions provenant de tiers)

Près d'1 million d'euros investis par la Région entre 2017 et 2019 / **265 000 emplois et étudiants** concernés

Quelques de plans soutenus : SNECMA/Genopole/CHSF ; Cergy Horloge; Béthunes Vert Galant Epluches; R'Pro'Mobilité (ADP Roissy); Université Paris Sud...

2

PROMOBILITE : UN RESEAU DE PARTENAIRES ENGAGES

Pro'Mobilité c'est à la fois :

- Un lieu d'échange et de partage d'expertises
- Un appui méthodologique
- Un centre de ressources opérationnelles

Qui a pour objectif de :

- Développer et promouvoir les plans de Mobilité
- **Rassembler et mobiliser les acteurs franciliens dans une dynamique d'échanges** et de coopération
- Valoriser les démarches et les acteurs impliqués
- Soutenir et renforcer les échanges entre établissements engagés
- Inscrire et animer les thèmes liés à l'écomobilité et au conseil en mobilité

Ce réseau s'articule autour :

- D'organismes **partenaires** (*Région Île-de-France, Île-de-France Mobilités, ADEME Île-de-France, DRIEA, CCI Paris Île-de-France, Institut Paris Région, et CRAMIF*)
- D'un réseau de **conseillers** en mobilité dans les territoires
- De **ressources** : études, documents pédagogiques
- D'outils **d'animation** : un site internet, un événement annuel, des formations au conseil en mobilité

Des conseillers au plus près des territoires :

- Des **relais** du réseau Pro'Mobilité au sein des territoires franciliens
- Un **contact avec les acteurs locaux** (transporteurs, municipalités...)
- Un rôle de **conseil et de suivi** auprès des entreprises et administrations pour appuyer les démarches : animation, mise en œuvre des actions, pérennisation...

3

VIE ET SUITES DU PROJET

L'expérimentation du lissage des heures de pointe a été lancée sur 3 territoires cibles : La Défense, Grand Paris Sud et Plaine Commune, qui ont chacun des caractéristiques différentes.

Les expérimentations sont suivies d'un ensemble d'actions mises en place afin de faire vivre les chartes (atelier d'échanges mensuels, comités de suivi, actions dans le cadre de la journée européenne de mobilité...) ainsi que la mise en place d'indicateurs. Les expérimentations sont en effet assorties de mesures visant à leur évaluation.

Des rencontres bilatérales avec les signataires sont régulièrement organisées afin de maintenir la dynamique enclenchée par la signature des chartes.

4

CONTACT

Site internet :

www.promobilite.fr avec des fiches pratiques, les contacts des conseillers en mobilité pouvant accompagner la démarche.

Contact :

Emilie Dubois, Chargé de mission Plan de Mobilité, Service Pôles et Voiries, Direction des Transports, Région Île-de-France

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@iledefrance-mobilites.fr